



La lettre de PMCT

Bulletin n° 4 d'information des adhérents

Octobre 2008

Journée d'études du 13 juin 2008 (INALCO)

Résumés des communications

Johanne Favre.

La présence occidentale au Ouaddaï. Eléments pour comprendre la crise tchadienne

Parce qu'une succession d'événements récents menace d'accroître le fossé entre les idéaux portés par la France et la perception de son action au Tchad – affaire de l'Arche de Zoé, soutien du dispositif Epervier au régime tchadien contre les rébellions, disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh depuis le 3 février 2008, déploiement de l'EUFOR et assassinat d'un humanitaire français dans l'est du pays – j'ai souhaité revenir sur la relation plus que centenaire qui lie le Tchad à l'Occident, et particulièrement à la France.

La conquête coloniale de l'empire du Ouaddaï est un moment déterminant parce qu'il conditionne un rapport au passé précolonial qui pèse sur les pratiques politiques actuelles. Elle est fondée dès l'origine sur un malentendu, contenu dans les écrits du colonel Victor-Emmanuel Largeau : chargé de conquérir le Ouaddaï, il rêve de « civiliser » et de « pacifier » les sociétés soumises. Mais le « progrès social » qu'il conçoit pour elles implique la disparition des fondements économiques et politiques de l'empire (la traite des esclaves, la monarchie absolue de droit divin). Dès lors, l'affrontement est inévitable. La pénétration occidentale est perçue comme une croisade par les habitants islamisés. La France ne rallie pas les peuples à son projet de civilisation. En détruisant l'empire, elle provoque un enfermement dans le sous-développement et un repli sur soi. L'année 1917 marque l'ancrage du ressentiment à l'égard des Français. En répression du meurtre d'un sous-officier français à Abéché, le commandant de la circonscription ordonne l'exécution de 25 ulémas et de plusieurs familles de leaders locaux. Le massacre fait 150 morts et provoque le déclin culturel d'Abéché. Resté dans la mémoire collective sous le nom de « année du coupe-coupe », il symbolise l'arbitraire colonial au-delà du Ouaddaï : l'événement est rappelé en 2006 dans la presse tchadienne pour dénoncer l'intervention française contre les colonnes du FUC marchant sur N'Djamena.

En interrompant l'évolution politique dans la région, la colonisation provoque une relecture du passé précolonial : débarrassé de ses aspects les plus violents – les razzias esclavagistes qui déciment les contrées méridionales, les aveuglements de prétendants au trône concurrents, la « fabrication » des eunuques pour les harems de l'empire – il est le passé mythique des « hommes debout » (Ali Abdel-Rhamane Haggar).

Le fonctionnement de l'Etat au Tchad, loin de s'expliquer par la nature « nomade », violente et destructrice, de ses dirigeants actuels, a hérité des caractères politiques de l'ancien empire. En distinguant le *dâr al-islam* (le pays de l'islam) du *dâr al-abîd* (le pays des esclaves), ce dernier transmet une conception particulière de « l'autre », cet étranger inférieur qui n'est pas musulman. Il lègue aussi une conception particulière du pouvoir : personnalisé, et d'essence religieuse, donc incontestable dans son arbitraire, la force étant le seul moyen de le renverser ou de s'en emparer. L'objectif de cet Etat n'est pas de produire pour son autosuffisance, mais de s'assurer des zones de prédation et d'accroître le nombre de ses tributaires : un système d'accumulation non productif donc, aux visées impérialistes ; un système dans lequel la guerre sert à accumuler des forces de domination, qui servent à faire la guerre.

Aujourd'hui la guerre ne vise plus l'expansion territoriale de l'Etat. Elle se déroule dans ses frontières et contraint le pouvoir à se projeter sur ses marges. Les ressources du pays servent au renforcement de la puissance militaire du régime, mais l'issue du conflit est incertaine, parce que la guerre est alimentée de l'extérieur, et parce qu'elle sape la légitimité même du régime, en achevant de le rendre inefficace.

L'héritage de la colonisation, c'est aussi la difficulté du choix culturel. Au Ouaddaï, le colonisateur se trouve confronté à des « esprits en position d'autodéfense » (Mahamat Adoum Doutoum) qui se réfugient dans l'islam et la culture arabo-islamique, remparts contre la destruction des repères.

Deux facteurs contribuent à la perpétuation de la violence, de l'époque précoloniale à celle de l'indépendance : la violence (physique et symbolique) de la colonisation et l'absence de remise en cause d'un système culturel qui fait de la violence une valeur.

L'éducation est le lieu stratégique du conflit identitaire. L'agression dont se sentent victimes les musulmans du Ouaddaï se traduit par un refus de l'école coloniale, suspectée de vouloir transmettre les valeurs judéo-chrétiennes du colonisateur. Les tentatives de réconcilier les enseignements arabophones et francophones se soldent jusqu'à aujourd'hui par un échec, parce qu'ils continuent d'incarner deux modèles de société antagonistes.

L'école publique tchadienne est aujourd'hui incapable d'opérer cette réconciliation : faibles taux de scolarisation, taux d'abandon massif et effectifs parfois pléthoriques ; enseignants mal formés, mal rétribués et attirés par les emplois des secteurs pétrolier et humanitaire ; multiplication des structures dans le cadre de la décentralisation et absence de locaux adéquats : l'école devient le réceptacle et le catalyseur de la violence sociale, incapable de satisfaire les aspirations à l'accès au pouvoir et traversée par des conflits qui suscitent l'immixtion du politique.

A Abéché, l'ouverture récente d'établissements supérieurs (IUSTA, Université Adam Barka) dans des conditions imparfaites permet cependant des contacts entre jeunes Tchadiens de différentes régions, prémices peut-être de la construction nationale.

La présence occidentale au Tchad porte toujours l'ambiguïté de ses origines : aider et réprimer ; être présent militairement ; prétendre contribuer au développement de la région.

Après l'indépendance, dès le début de la rébellion du FROLINAT, la France envoie à Abéché un officier de renseignement. D'avril 1969 à juin 1971, une première intervention militaire française soutient le régime de Tombalbaye. De nouveaux accords de coopération militaire signés en 1976 justifient d'autres opérations : *Tacaud*, *Manta*, puis *Epervier* depuis 1986. Il ne s'agit plus aujourd'hui de lutter contre l'expansionnisme libyen : les gouvernements français encouragent sans vergogne le maintien au pouvoir d'Idriss Déby, contrariant le jeu démocratique tchadien.

Dans l'est du pays, l'aide internationale est inapte à impulser un quelconque développement. La région est un cimetière de projets importés, inadaptés aux réalités sociales ou environnementales. Les modèles de développement basés sur la participation communautaire sont une façon d'entériner les carences étatiques, mais ils exigent des populations des ressources qu'elles n'ont pas. Les distributions de vivres en échange d'activités « à haute intensité de main d'œuvre » maintiennent dans la précarité les existences, et les infrastructures ainsi réalisées.

Depuis 2004, l'aide d'urgence apportée aux réfugiés soudanais déstabilise la société locale et alimente les tensions. Le déploiement de la force européenne EUFOR suscite des interrogations au sujet de sa composition (majoritairement française) et de sa mission. La sécurisation des interventions humanitaires qu'elle est censée assurer, et la volonté de certains pays participants de s'engager dans des initiatives de développement local, marquent le point culminant d'une confusion schizophrénique.

Il n'a jamais été laissé le temps au Tchad d'élaborer un modèle politique endogène pacifié. Comment alors faire des choix culturels qui procèdent de la synthèse plutôt que de la confrontation ? Comment définir un modèle de développement en accord avec un projet national ? Ce sont des enjeux qui nécessitent la construction d'une histoire désacralisée, à partir du dialogue de toutes les mémoires.

Tsedeye Girma

*Analyse de la couverture de la crise au Tchad
à travers les médias Français*

Les médias évoquent rarement le continent africain en termes flatteurs. L'Afrique n'est dans les médias que quand il s'agit de conflits, d'élections qui tournent mal, d'émeutes urbaines violentes. L'Afrique est autre. Elle a donc droit à un traitement médiatique différent. La façon de penser le continent est à part, à dissocier du reste du monde.

Je me suis intéressée à la façon dont les médias français ont couvert les affrontements qui ont eu lieu au Tchad les premiers jours de février 2008 pour voir de quelle manière les journalistes français ont rendu compte de ce qui se passait, les analyses qu'ils ont proposées, les images qu'ils ont renvoyées à l'opinion publique française.

L'offensive rebelle de février 2008 marque un tournant dans la vie politico-militaire tchadienne. Il s'agit là d'une étape clé pour comprendre les futurs scénarios possibles au Tchad et dans sa région. Le conflit de février a souligné la grande fragilité du régime d'Idriss Déby Itno, la détermination des mouvements rebelles, ainsi que le rôle d'acteurs externes et le poids de la France au Tchad. Pour la première fois, le président tchadien, Idriss Déby, a été mis en danger aux abords de son palais par des mouvements de la rébellion.

La coalition des forces rebelles, à savoir le RFC¹, l'UFDD² et l'UFDD – fondamentale, partie de l'Est à la fin du mois de janvier, a combattu les forces de l'ANT, l'armée nationale tchadienne, d'abord à Massaguet le 1^{er} février, puis dans la capitale tchadienne, N'Djamena, les samedi et dimanche 2 et 3 février.

Le Tchad a bénéficié d'un récent regain d'intérêt dans les médias. Le pays a réapparu en force sur la scène médiatique française avec l'affaire de l'Arche de Zoé et l'inculpation des membres de l'ONG. Le sort d'Eric Breteau et ses collègues, de leur arrestation à leur condamnation, a été suivi de près par les journalistes français. Fortement médiatisée en France, l'affaire a familiarisé l'opinion publique française avec le Tchad, pays en général peu évoqué et difficile à situer. Le déploiement d'une force européenne, l'Eufor, au Tchad et en République centrafricaine, explique également cette attention portée à ce qui se passe au dans le pays depuis peu.

« N'Djamena secouée à l'arme lourde ». Sonia Rolley, alors correspondante au Tchad pour *RFI*, titre ainsi l'article qu'elle a écrit au lendemain des combats pour *Libération* depuis le Novotel de la capitale tchadienne³. Le même week-end, à savoir les samedis et dimanches 2 et 3 février 2008, le président Nicolas Sarkozy épouse Carla Bruni à Paris.

Le calendrier fait de ces premiers jours de février un moment riche en évènements médiatiques pour la France. Quelle place accorder à un évènement qui se passe au Tchad, en Afrique, quand l'actualité nationale est déjà chargée ?

L'offensive, qui n'a duré que le temps d'un week-end, s'inscrit dans le cadre plus large d'une crise nationale tchadienne, et d'une crise régionale qui implique les pays voisins, le Soudan en tête.

La crise politique et sociale au Tchad a bénéficié d'un statut paradoxal dans les médias français. La crise a émergé dans le discours public et médiatique comme le débordement de la crise du Darfour. Les grilles de lectures proposées pour le Tchad ont ainsi été liées à celles concernant la situation au Darfour. D'un autre côté, la crise est nationale, proprement tchadienne. Les ressorts internes de cette crise ont été peu relevés lors de l'attaque rebelle de février 2008.

Pendant la crise, le débat dans les médias français a porté sur deux points. Les rebelles ont-ils attaqué pour mettre fin au régime de Déby ? Ou s'agit-il également d'empêcher le déploiement de l'Eufor ? Ces deux questions ont articulé dans l'ensemble les articles et les analyses faite de l'offensive en France.

Il est pertinent de s'intéresser à la couverture médiatique de l'offensive rebelle de février 2008 au Tchad sous le prisme des médias français pour comprendre la façon dont ont été relatés les évènements, dépeints les acteurs, et les inconvénients liés au traitement d'une information lointaine et sans images. De plus, le traitement médiatique de l'attaque a mis en avant certaines grilles de lecture. Certains angles ont été privilégiés, les mettant en lumière par un procédé de surexposition au détriment d'aspects qui ont, semble-t-il, été en grande partie occultés. Il est intéressant de voir quelles thématiques ont été préférées et lesquelles ont été reléguées au second plan. En effet, il apparaît que les implications internationales de l'offensive ont bénéficié d'une attention particulière dans les médias, faisant l'objet de nombreux articles et analyses. A l'inverse, les ressorts internes de l'attaque et la dimension nationale de la crise passent au second plan et ne sont couverts qu'en filigrane, voire en surface, la population tchadienne étant quant à elle un acteur passif des évènements, qui n'a que très peu la parole.

Marie-José Tubiana

***L'émigration non-choisie
des demandeurs d'asile soudanais (Darfour)***

Depuis 2005, nous voyons arriver en France un certain nombre de réfugiés venant du Darfour. Ils ne viennent pas chez nous pour des raisons économiques, attirés par un quelconque eldorado mythique, mais parce qu'ils ont fui une situation qui leur était devenu insupportable faisant d'eux des victimes. Journaux, radios, télévisions, conférences ont parlé de la guerre qui ravage le Darfour et en parlent encore, mais avec moins d'intensité parce qu'un cataclysme en masque toujours un autre et qu'aujourd'hui les priorités portent sur d'autres points du globe Ils nous ont assésés des chiffres effrayants faisant état de morts (200 000 / 300000), de 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du Darfour regroupées dans des camps autour des villes comme Nyala, El-Fasher, Geneina... et de 200 000 réfugiés au Tchad, vivant aussi dans des camps surpeuplés. Le Darfour compte environ 6 millions d'habitants.

Des interrogations ont alors surgi : "Que fait la communauté internationale ?", "Allons-nous rester indifférents à ce "génocide", à cette épuration ethnique, à ces crimes contre l'humanité ? ou plus simplement à ce non-respect des personnes et des biens. On a entendu de hauts responsables politiques proposer une intervention d'ingérence solidaire. Mais comment ? Quel type d'intervention pourrait mettre fin à ce désastre ? La réponse des hommes et des femmes « de terrain » était que seul un règlement politique du conflit – mettant autour d'une table les gouvernements des deux pays concernés : le Soudan et le Tchad et sans doute d'autres voisins comme la Lybie, l'ensemble des groupes d'opposition (Abuja n'a pas fait l'unanimité) et aussi les représentants de la société civile, pouvait faire espérer un règlement de la situation ; mais certainement pas une intervention militaire dont on peut juger de l'inefficacité partout dans le monde et constater qu'elle contribue le plus souvent à l'aggravation et à la pérennisation des conflits.

Les causes de ce conflit sont multiples, elles peuvent être générales comme les péjorations climatiques, ou locales, peut-être insignifiantes à nos yeux mais pas aux yeux des paysans ou des éleveurs, comme le piétinement d'un champ ou un

¹ Rassemblement des forces pour le changement. Timane Erdimi est à la tête du mouvement rebelle.

² Union des forces pour la démocratie et le développement. Mahamat Nouri est à la tête du mouvement rebelle.

³ ROLLEY, S. « N'Djamena secouée à l'arme lourde », *Libération*. Lundi 4 février 2008

vol d'animaux. Mais il y a une cause qui s'impose : c'est " le désir de terres". Tous les chercheurs qui ont fait récemment du terrain au Darfour et qui ont écrit sur ce conflit le soulignent, aussi bien les géographes que les géo- politiques ou les anthropologues.¹ Il y a ceux qui ont des dar («terres », « territoire ») et ceux qui n'en ont pas et qui aujourd'hui en revendiquent et s'en emparent en pratiquant une politique de terre brûlée, soutenus par le gouvernement central qui les instrumentalise pour juguler une rébellion.

Combien sont-ils ces ressortissants du Darfour : Zaghawa, For, Berti, Masalit qui quittent leur pays d'origine et viennent demander asile dans des pays étrangers, en Europe le plus souvent. ? Il est difficile de le préciser ? Les réfugiés arrivent le plus souvent sans papier ; ils auront des papiers provisoires tant qu'ils seront dans l'attente d'une réponse OFPRA ; ils deviendront clandestins quand ils auront été déboutés de leur demande. Ce sont pour la plupart de jeunes hommes, d'une vingtaine d'années au moment de leur arrivée en France (entre 24 et 26 ans). Ils ont fui leurs villages, leurs villes ou leurs quartiers et sont originaires de Geneina, Shangal Tobay, Sheria, Labado, Gereida... cette région du Sud du Darfour où se sont installés leurs parents quand ils se sont déplacés à la suite des années de sécheresse, entre 1970 et 1985.

Ils décrivent les bombardements, l'arrivée des janjawid : en toyota, à chameau, à cheval, les incendies de leurs habitations dont le toit de paille s'embrasse en quelques secondes, leurs parents tués, leurs biens pillés. Ils se retrouvent sans rien. Ils n'ont alors envisagé d'autre issue que la fuite en se cachant et en évitant les contrôles possibles. Ils sont parfois arrêtés et alors torturés par leurs geôliers afin d'obtenir des renseignements sur les mouvements rebelles mais par chance les attaques des postes de police par ces mêmes rebelles permettent à certains de s'échapper ; d'autres profitent des travaux forcés - dont la confection de briques de terre ou la collecte de bois - faits à l'extérieur de la prison, pour s'évader. La fuite la plus classique : remonter vers le Nord Darfour (ouadi Hawar), trouver un ou des passeurs pour traverser le désert libyen à bord de camions, traverser la Méditerranée, soit à bord de canots pneumatiques surchargés et arriver alors en Sicile puis en Italie, soit à bord de cargos qui les amèneront à Marseille. Arriver à Calais pour essayer de rejoindre l'Angleterre, pays où ils espèrent retrouver d'autres Soudanais et peut-être se faire un peu mieux comprendre, car les uns et les autres à cette étape de leur parcours ne savent pas un mot de français. Ceux qui restent en France doivent affronter des logements de fortune comme les foyers de nuit, attendre des mois et parfois des années pour que leur dossier soit examiné et parfois rejeté, faire alors un recours pour prouver leur identité, étayer leurs dires et attendre encore avec la hantise que le verdict soit l'expulsion vers leur pays d'origine qu'ils ont justement quitté parce qu'ils se sentaient menacés.

Voici les histoires que je m'efforce de recueillir pour conserver la mémoire de ce qui est arrivé à ces hommes et à ces femmes menacés à l'intérieur de leur propre société, par d'autres Soudanais, Musulmans comme eux.

Dans l'ensemble, ils sont peu scolarisés : école élémentaire en arabe (soudanais), parfois quelques rudiments d'anglais. Quelques-uns ont poussé plus loin leurs études, jusqu'au secondaire, mais les ont arrêtées pour seconder ou remplacer leur père : commerce de bétail sur les marchés ou tenue d'une petite boutique. Aucun n'a fréquenté une université. Certains n'ont connu aucune scolarisation. Mais les uns et les autres parlent leur langue maternelle, dont ils sont très fiers et qu'ils transmettent à leurs enfants. Dans leurs échanges avec les autres populations – en particulier sur les marchés – ils utilisent l'arabe soudanais. Ce sont de petits cultivateurs-éleveurs, qui se déplacent peu en dehors de la fréquentation des marchés de leur région où ils vont vendre leurs produits, en particulier leurs moutons. Ceux qui ne sont pas éleveurs sont des petits commerçants polyvalents avec boutique sur le marché.

Aucun d'eux ne revendique son appartenance à un mouvement d'opposition (SLA, JEM). Ils s'en défendent au contraire. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas au courant de ces mouvements, mais ils considèrent en quelque sorte que "Ce n'est pas leur affaire". Mais comme ces mouvements comptent un grand nombre de ressortissants de leur ethnie (Zaghawa, For, Masalit, Berti etc) lorsque joue la répression après les combats, considérés comme complices, ils sont les premiers boucs-émissaires. Le petit commerçant qui a fourni, aux rebelles armés, des pains de sucre est soupçonné de soutenir la rébellion et arrêté.

Les attaques telles qu'elles sont décrites sont très violentes. Les bombardements mal ou pas ciblés terrorisent la population et ouvrent la voie aux attaques au sol. Elles sont très rapides, matinales : on tue, on incendie, on vole, on casse en particulier les greniers en terre. Il s'ensuit une grande terreur. Enterrer ses morts au plus vite, rassembler ce qui peut l'être et dans un premier temps se cacher, puis fuir... le plus loin possible est la préoccupation première.

La fuite est aussi liée à l'opportunité : il reste quelques ânes, on récupère son argent caché dans le sol des maison brûlées, on se rend sur le marché que l'on a l'habitude de fréquenter et où on a des connaissances pour trouver un camion qui vaudra bien vous prendre, par amitié, contre de l'argent ou contre un petit travail (prendre soin des animaux transportés, le plus souvent des moutons). Ce qui est certain dans cette fuite en avant, c'est que la peur est présente. Les réfugiés la traduisent tous avec beaucoup de pudeur ainsi que les tortures subies.

Le séjour en Libye où la plupart du temps on retrouve des parents - travailleurs émigrés - n'est pas non plus sans risques, car des accords passés entre le Soudan et la Lybie permettent de renvoyer les réfugiés au Soudan

1 Cf entre autres Marc Lavergne. *Éléments pour l'analyse géographique d'une guerre civile en milieu saharien. Afrique contemporaine*, 2005 (2) : 129-163 et Jérôme Tubiana. *Le Darfour, un conflit pour la terre ? Politique Africaine*, n° 101, mars-avril 2006 : 111-130 et du même auteur : *Terre et pouvoir : le cas de Zaghawa* sur le blog d'Alex de Waal qui expose avec beaucoup de clarté ce problème foncier

La première démarche du réfugié dès son arrivée en Europe est le dépôt d'une demande d'asile à l'OFPPA. Elle s'effectue toujours, à mon sens, dans de mauvaises conditions.

Le réfugié arrive chez nous traumatisé

- par ce qu'il a vécu sur place
- par la perte des membres de sa famille (presque toujours un ou deux père, femme, frère, soeur)
- par l'incertitude sur le sort des survivants : sa femme, ses enfants
- par ce qu'il a subi en prison s'il a été arrêté,
- par sa longue traversée pour arriver jusqu'ici,
- par son immersion dans un pays dont il ne comprend pas la langue.

On parle souvent lors d'un accident d'avion, de la route ou d'un cataclysme, de mise en place d'une cellule psychologique. Mais je n'ai jamais entendu parler d'une telle organisation pour l'accueil immédiat des réfugiés. Ce qui me semblerait une excellente initiative. Par contre une fois intégré dans un CADA le demandeur d'asile sera aidé avec beaucoup d'attention par les services sociaux.

C'est donc, dans des conditions particulièrement difficiles, qu'il doit rédiger son premier récit dans une langue qu'il ne connaît pas avec des ressources intellectuelles qui ne lui permettent pas toujours de discerner ce qui est important (aux yeux du pays d'accueil) et ce qui ne l'est pas. Il rédige un texte parfois en arabe et celui-ci sera plus ou moins bien traduit. Il répond à des questions et ses réponses sont plus ou moins bien comprises et transcrites. Car se pose le problème de l'interprète. Il est rare, mais de plus en plus fréquent depuis quelque temps, que demandeur d'asile et interprète utilisent la même langue, c'est-à-dire la langue maternelle du demandeur d'asile, parce que si ces locuteurs existent, ils sont souvent difficiles à trouver. Alors on fait appel à un arabophone sans tenir compte du fait qu'il n'y a pas qu'un seul arabe et que l'arabe parlé par un Soudanais, n'est pas le même que l'arabe parlé par exemple par un Maghrébin, un Syrien. D'où les incompréhensions, les erreurs signalés par les demandeurs quand ils s'aperçoivent qu'on leur fait dire telle ou telle chose qu'ils n'ont pas dite.

Ce problème de l'interprétariat, s'il était résolu, permettrait de juger plus équitablement les dossiers et sans doute aussi de ne pas désavouer les assertions de l'OFPPA par les conclusions de la Commission des recours (instance d'appel) qui dispose d'un dossier mieux préparé, de l'aide d'un avocat et, après un long et difficile cheminement, d'interprètes choisis en fonction de la langue souhaitée par le demandeur. La confrontation des conclusions de ces deux instances est éclairante sur ce point :

Le 27 juin 2005 la demande d'asile présentée par X. est rejetée en ces termes :

« Ses déclarations, sommaires et peu crédibles sur ses origines ethniques et géographiques et sur les persécutions qu'il aurait subies de la part des autorités soudanaises du fait de ses origines ethniques ne permettent pas d'établir la réalité des faits allégués et le bien fondé de ses craintes en cas de retour dans son pays. » (formule standard reprise lors de tous les rejets).

Le 18 mai 2006 (soit 11 mois plus tard) la décision citée est annulée par la Commission des recours qui considère que : « Les pièces du dossier et les déclarations faites en séance publique permettent d'établir que X. est de nationalité soudanaise et d'origine zaghawa, qu'il est originaire du Darfour, que son père a été tué, qu'à la suite d'une attaque de son village par les djandjawid il a dû s'enfuir et qu'il a quitté son pays... qu'il craint donc avec raison d'être persécuté en cas de retour. »

Aujourd'hui X., qui a fait de très grands progrès en français, s'est installé dans une ville où il a retrouvé des Soudanais. Il travaille, en interim, dans une société de nettoyage et fait des démarches pour faire venir sa femme et son fils au titre du regroupement familial. Sa femme est à Nyala avec leur enfant et sa mère. Ce regroupement ne s'avère pas facile non plus.

Jérôme Tubiana.

Les attaques de Tiero et Marena(mars 2007) Autopsie d'un moment-clef de la crise au Dar Sila.

Ces attaques parmi les plus violentes qu'a connues la région, a été un argument en faveur du déploiement d'une force internationale (EUFOR) dans l'est du Tchad. Or il ne s'agit pas d'un massacre de civils « africains » par des Janjawid « arabes » venus du Soudan, mais de l'aboutissement d'un conflit local complexe qu'une intervention militaire ne suffira pas à résoudre.

Jérôme Tubiana étant en mission au Darfour n'a pu nous fournir un résumé. Il développera sa communication dans un article.

PUBLICATIONS RÉCENTES

- Debos Marielle. Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad. *Politique Africaine*, 2008 : 167-181
_____ Fluid oyalties in a regional crisis : Chadian ex-liberators in the Central African Republic. *African Affairs*, 107-427, 2008: 225-241.
- Fontrier Marc. Les institutions internationales face à la crise du Darfur: 2003-2007, *Outre-Terre*, 2008, 40 p.
- Tanner Victor & Tubiana Jérôme. Divided they fall : the fragmentation of Darfur's rebel groups. *Small Arms Survey*, HSBA Working Paper 6, 2007: 5-73

VIENT DE PARAÎTRE

Traduction arabe des Contes Zaghawa.
Recueillis au Tchad par Marie-José et Joseph Tubiana en 1956-1957.
Préface de Michel Leiris.
Traduit du français par Nadia Karaki.
Paris, l' Harmattan 2008

SOUS-PRESSE

- Louis Caron. *Au Sahara tchadien. Borkou – Ennedi – Tibesti (1955-1963).. L'administration militaire au moment de l'Indépendance.* L'Harmattan.
- Hommes sans voix. Forgerons du nord-est du Tchad et de l'est du Niger.* Textes réunis par Marie-José Tubiana. L'Harmattan.

INFORMATION

Le 20 septembre 2008, sur l'esplanade des Invalides, une réunion regroupant une centaine de personnes : parents, collègues et amis d'IBNI OUMAR MOHAMMED-SALEH ont réclamé la lumière sur sa disparition et la restitution de son corps s'il a été assassiné.

Vous pouvez envoyer à Béatrice Dedieu-Anglade, vos réflexions et commentaires qui paraîtront dans la prochaine lettre.

Nous privilégions l'envoi de ces lettres par courrier électronique. Si vous désirez les recevoir, veuillez indiquer vos coordonnées à Béatrice Dedieu-Anglade, trésorière, 8 rue de Pouy 75013 Paris ou par courriel : beadieu@gmail.com.

Si vous n'avez pas réglé votre cotisation annuelle 2008, ne l'oubliez pas, elle est de 20 euros.